

BÉNIN-ARGENTINE (0-3)

Les Guépards
sortent la tête
haute



Plus fortes
ensemble,
faisons
barrage au
cancer du sein.



COOPÉRATION BILATÉRALE ET RAYONNEMENT CULTUREL

Le Bénin marque des points décisifs sur la scène parisienne



- 65,5 milliards de francs CFA mobilisés en une matinée
- La restitution de 35 nouvelles pièces

RELANCE DE LA PRESSE AU BÉNIN :

Le CNPA tape à la porte de la Dircom



SÉMINAIRE DE LA COMMISSION C4 À BOHICON :

Djogbénou scelle l'engagement des députés pour l'éducation et la santé des jeunes



ONG LA PHE
Collection 'La Phe'

Bientôt disponible

L'Opuscule de la sagesse d'Ifâ et la physique quantique

“UN DIALOGUE ENTRE TRADITION ET SCIENCE” signé Sylvain KUASSI



DISPONIBLES SUR :

<https://www.amazon.fr/dp/B0G6THDLQY>



+229 01 66 73 61 09



RETROUVEZ NOS ARTICLES SUR NOTRE SITE [HTTPS://PARTNERS-NEWS.COM](https://partners-news.com)

ACTUALITE

COOPÉRATION BILATÉRALE ET RAYONNEMENT CULTUREL :

Le Bénin marque des points décisifs sur la scène parisienne

La diplomatie béninoise vient de traduire ses ambitions politiques en actes particulièrement concrets lors d'une séquence officielle intense à Paris. Alliant la mobilisation de ressources financières d'envergure et la valorisation de son patrimoine mémoriel, le déplacement présidentiel illustre une méthode redoutable : convertir le dialogue au sommet en retombées tangibles pour le développement du pays.



Une diplomatie de développement : 65,5 milliards de francs CFA mobilisés en une matinée

Palais de l'Élysée, lundi 5 octobre. Au terme d'un entretien au sommet avec son homologue français Emmanuel Macron, la première visite officielle du président Romuald Wadagni a accouché d'un bilan financier historique. En une seule matinée, le Bénin a sécurisé environ 100 millions d'euros, soit près de 65,5 milliards de francs CFA, scellant la signature de conventions de financement cruciales.

Pour les détails de cette mobilisation, deux conventions majeures ont été conclues avec l'Agence française de développement (AFD) pour un montant total de 61,9 milliards de francs CFA (94,4 millions d'euros). À cela

s'ajoute une lettre de mandat signée avec Bpifrance à hauteur de 3,54 milliards de francs CFA (5,39 millions d'euros), ouvrant un registre distinct axé sur l'accompagnement financier à l'exportation et à l'investissement. C'est le ministre délégué chargé de la Mobilisation des ressources extérieures et de la Gestion de la dette, Hugues Oscar Lokossou, qui a apposé sa signature au nom de la République du Bénin, avec la participation de l'Union européenne parmi les partenaires financiers associés.

Des investissements ciblés sur les secteurs vitaux du pays

Ces fonds ne relèvent pas du financement hors sol ; ils s'alignent rigoureusement sur les axes structurants de la politique gouvernementale : l'instauration des pôles de déve-

loppement territorial et la lutte contre l'extrême pauvreté. Trois domaines clés en bénéficient directement :

- **L'énergie** : Portée par le projet Peder+, cette enveloppe vise le développement économique local, le rééquilibrage territorial et l'assainissement financier de la Société béninoise d'énergie électrique (Sbee).

- **La justice** : Le renforcement de l'expertise nationale en matière d'analyse génétique constitue le deuxième pilier de ces accords.

- **L'agriculture** : L'effort se concentre sur la structuration indispensable de filières de proximité dans les zones rurales du Nord et du Centre.

Ce dynamisme institutionnel a profondément résonné au sein de la diaspora. Devant les grilles de l'Élysée puis aux abords de la résidence, de nombreux citoyens avaient fait le déplacement. Anne Gandonou, infirmière en région parisienne, témoigne avec émotion : « Je suis arrivée deux heures avant. Quand il est passé, j'ai crié. J'ai vu notre président à Paris, de mes yeux. On est fiers, voilà, on est simplement fiers. » Un sentiment partagé par Éric Aïssi, juriste installé en France depuis vingt ans : « Je n'ai pas dormi de la nuit. Voir le chef de l'État

béninois reçu ici, et repartir avec 65 milliards pour le pays, c'est une journée que je n'oublierai pas. » Reste désormais à concrétiser cette dynamique à travers les décaissements et les calendriers de mise en œuvre à venir.

Le patrimoine béninois à l'honneur au Musée du Quai Branly

L'autre temps fort de cette visite s'est déroulé sur le terrain culturel et mémoriel. La délégation béninoise a investi le Musée du Quai Branly - Jacques Chirac pour approfondir les discussions stratégiques autour de la restitution des biens culturels, de la gestion des collections et de la valorisation du patrimoine national.

Ces échanges de haut niveau ont permis de consolider les partenariats en cours et d'esquisser les perspectives d'avenir pour la préservation des trésors historiques du pays. La séquence s'est achevée par une visite guidée approfondie des collections, marquée par un intérêt particulier et un temps fort d'observation tourné vers le patrimoine spirituel et culturel lié au Fâ. À travers cette démarche, le Bénin et la France confirment leur volonté partagée de pérenniser un dialogue culturel décomplexé, érigeant la culture en un levier incontournable de rapprochement entre les deux peuples.



SÉMINAIRE DE LA COMMISSION C4 À BOHICON :

Djogbénou scelle l'engagement des députés pour l'éducation et la santé des jeunes

Réunie à l'hôtel Amazone de Bohicon sous la houlette de la professeure Éléonore Yayi Ladékan, la Commission de l'Éducation, de la Culture, de l'Emploi et des Affaires sociales (C4) de l'Assemblée nationale a ouvert ce mardi 6 octobre 2026 un séminaire stratégique de deux jours. Financée conjointement par l'institution parlementaire et l'ONG APRETECTRA, cette rencontre vise à armer juridiquement et techniquement les élus pour relever les défis majeurs de la mandature 2026-2033.



La dynamique de renforcement des compétences au sein de l'appareil législatif béninois franchit un nouveau cap. Pour amorcer efficacement leur mission, les membres de la commission C4 ont pris leurs quartiers dans la ville de Bohicon afin de s'approprier les contours de leurs attributions et d'affiner leur feuille de route sectorielle.

Optimiser l'action parlementaire et structurer la mandature

Dès l'entame des travaux, la présidente de la commission, Éléonore Yayi Ladékan, a tenu à exprimer sa gratitude à l'endroit du bureau de l'Assemblée nationale, de la conférence des présidents, ainsi qu'à l'Institut parlementaire du Bénin (IPaB) et à l'ONG partenaire APRETECTRA pour leur

appui constant. Elle a ensuite décliné les ambitions de ces assises, qui consistent à maîtriser le règlement intérieur, à renforcer l'acuité des députés face au contrôle gouvernemental et à baliser les grands chantiers de la période 2026-2033.

Les réflexions s'articulent prioritairement autour de deux axes névralgiques : l'insertion durable des jeunes filles dans les filières des lycées agricoles et la pérennisation du Programme national d'éducation à la santé sexuelle. Un plaidoyer également relayé par Reine Bossa, directrice exécutive de l'ONG APRETECTRA, qui espère voir ces travaux déboucher sur des initiatives législatives concrètes en faveur de l'enseignement technique féminin.

La vision et l'aval du président de l'Assemblée nationale

Présidant la cérémonie inaugurale de cette séquence assimilée à une prérentrée parlementaire, le professeur Joseph Fifamin Djogbénou a salué la démarche proactive de la commission C4. Il a rappelé que cette initiative s'inscrit en droite ligne des dispositions du règlement intérieur de l'institution, lesquelles consacrent la première année de chaque mandature à la formation approfondie des élus.

S'adressant directement aux participants, le président de l'institution s'est félicité de leur orientation stratégique :

« Je remarque, à l'occasion de ce séminaire, que vous êtes en train d'atteindre vos objectifs. Et c'est là l'essentiel : savoir qui on est, savoir pourquoi on est là, savoir ce que l'on doit faire et s'engager pour la réalisation des objectifs et la pertinence de l'action publique. C'est pour cela que je voudrais vous en remercier. Cela s'inscrit dans la direction que nous impose le règlement intérieur de l'Assemblée nationale, qui stipule clairement que la première année de la mandature doit être consa-

crée à la formation des députés. C'est ce que nous avons déjà fait à l'endroit des élus à travers plusieurs séminaires, et cela se poursuit désormais au sein des commissions. »

Par ailleurs, saluant l'implication de la société civile, il a réitéré le soutien indéfectible du parlement :

« Je voudrais à mon tour exprimer à la directrice toute notre considération et toute notre gratitude. Vous faites partie des organisations de la société civile actives, pertinentes et soucieuses du développement humain durable. Je voudrais réitérer l'assurance de l'Assemblée nationale : nos objectifs croisés deviennent communs. Les préoccupations que vous avez exprimées tout à l'heure concernant l'inclusion des jeunes filles et la santé sexuelle sont aussi les nôtres. »

En donnant le coup d'envoi officiel des travaux, l'autorité législative a enfin souligné la convergence totale de ces travaux avec la politique de l'État, résolument axée sur l'autonomisation et l'insertion professionnelle des femmes.



ENVIRONNEMENT

INONDATIONS, VENTS VIOLENTS, SÉCHERESSE:

Le Bénin consolide sa stratégie de résilience climatique

(349 580 personnes sinistrées et plus de 290 milliards FCFA de besoins)

Face à la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes et à leurs conséquences sur les populations et les infrastructures, les autorités béninoises renforcent le dispositif national de prévention et de gestion des catastrophes. Une session de la Plateforme nationale de gestion des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques a réuni, ce mardi 6 octobre 2026, plusieurs membres du gouvernement, partenaires techniques et financiers ainsi que des organisations humanitaires autour des priorités de résilience et de coordination des interventions.



La salle de conférence du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique a servi de cadre aux travaux de la Plateforme nationale de gestion des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques. Présidée autour du Ministre délégué auprès du Président de la République chargé de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Djibril MAMA Cissé, la rencontre a enregistré la participation de trois autres membres du gouvernement : Georges ALE, Ministre du Cadre de vie, chargé des Transports terrestres ; Janvier YAHOUÉDEOU, Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale ; et Édouard DAHOME, Ministre de l'Énergie, de l'Eau et des Mines.

À leurs côtés, des représentants des partenaires techniques et financiers ainsi que des organisations humanitaires internationales ont pris part aux échanges. Cette mobilisation traduit la volonté de renforcer la concertation entre les différents acteurs impliqués dans la prévention, l'anticipation et la réponse aux situations de catastrophe.

Des risques aux conséquences multiples

À l'ouverture de la session, le Ministre Djibril MAMA Cissé a mis en évidence l'ampleur des menaces auxquelles les populations peuvent être exposées. Inondations, pluies extrêmes, sécheresses, vents violents, incendies ou encore épidémies sont susceptibles de provoquer rapidement d'importants dommages humains, sociaux et économiques.

Les données communiquées au cours de la rencontre illustrent cette réalité. En 2026, le Bénin a recensé 349 580 personnes sinistrées, réparties dans 52 583 ménages, 1 199 villages et 219 Arrondissements.

Au-delà de l'urgence et de la prise en charge des personnes affectées, le gouvernement entend inscrire la gestion des risques dans une approche plus globale. La réduction des risques de catastrophe est ainsi appelée à être considérée comme un enjeu lié à la sécurité, à l'aménagement du territoire et au développement durable.

Anticiper pour mieux protéger

Pour renforcer l'efficacité du dispositif national, le Ministre a appelé les membres de la plateforme à faire de cette instance un véritable outil d'anticipation et d'aide à la décision. Plusieurs leviers ont été mis en avant, notamment l'amélioration du partage d'informations, la coordination des secours, la cartographie des zones vulnérables et la prise en compte de la résilience dans les politiques publiques.

Cette approche vise à permettre aux différents acteurs de disposer d'informations fiables et actualisées afin d'anticiper les risques, de mieux préparer les interventions et de réduire les conséquences des catastrophes sur les populations.

Plus de 290 milliards FCFA de besoins financiers

Les travaux ont également permis de faire le point sur les dégâts enregistrés au cours des derniers épisodes d'intempéries. Le Directeur Général de l'Agence Béninoise de Protection Civile (ABPC), Abdel Aziz BIO DJIBRIL, a présenté un bilan portant notamment sur les effets des intempéries, des éboulements, des vents violents et des chutes de pierres.

Selon le rapport présenté, ces différents phénomènes ont notamment entraîné d'importantes inondations, la rupture d'ouvrages de franchissement dans plusieurs localités ainsi que des pertes en vies humaines par noyade.

Face à l'ampleur des besoins liés aux conséquences de ces

chocs climatiques, l'Agence Béninoise de Protection Civile évalue les ressources financières nécessaires à un peu plus de 290 milliards de francs CFA. Ces fonds doivent contribuer à la mise en œuvre des programmes de relèvement et de prévention.

Les partenaires et l'ensemble des parties prenantes ont, à cet effet, été invités à renforcer leur mobilisation afin de contribuer à la mobilisation des ressources nécessaires à la prise en charge des besoins identifiés.

L'ABPC réaffirme son rôle de coordination

La rencontre s'est poursuivie par une phase d'échanges consacrée aux préoccupations soulevées par les participants. Ces discussions ont permis de recueillir les différentes contributions et de dégager des engagements en faveur du renforcement de la prévention et de la gestion des catastrophes.

Au terme des travaux, l'Agence Béninoise de Protection Civile a réaffirmé sa détermination à assurer pleinement son rôle de chef de file dans la coordination de la gestion des catastrophes et le renforcement de la résilience climatique au Bénin.

À travers cette dynamique, les autorités entendent consolider la synergie entre les institutions publiques, les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers et les organisations humanitaires, afin de mieux anticiper les risques et d'apporter des réponses plus coordonnées aux populations affectées.

RELANCE DE LA PRESSE AU BÉNIN :

Le CNPA tape à la porte de la Dircom

Conduit par son président Clément Adéoti Adechian, le nouveau bureau du Conseil National du Patronat de la presse et de l'Audiovisuel du Bénin (CNPA-Bénin) a effectué une visite de prise de contact auprès de la Direction de la Communication de la Présidence de la République. Une démarche stratégique visant à réaffirmer le positionnement de la faïtière comme partenaire privilégié, tout en posant sur la table des doléances majeures pour redynamiser le secteur des médias.



nopolisé les attentions. Sur ce point, le président du CNPA-Bénin a livré un constat lucide et direct :

« Est-ce qu'on a l'impression aujourd'hui que nos entreprises de presse fonctionnent comme des entreprises de presse crédibles avec des journalistes qui sont libres de faire correctement leur travail ? La réponse elle est négative. »

Face à cette situation, marquée par l'insuffisance de ressources publicitaires et le manque de matériel technique de pointe, la faïtière plaide pour un appui fort des pouvoirs publics. Le retour effectif de l'aide publique à

la presse a été vigoureusement défendu comme un levier indispensable pour permettre aux entreprises de se revivifier.

Pour inverser la tendance, le CNPA-Bénin entend présenter des propositions concrètes au chef de l'État par l'entremise de la Direction de la Communication. L'objectif final demeure l'émergence d'une presse libre, forte et responsable, portée par des journalistes bien formés et correctement rémunérés, car, comme l'a rappelé le président de l'institution, « il y a pas de développement d'un pays sans une entreprise de presse libre et responsable. »

La dynamique de professionnalisation et de structuration de la presse béninoise franchit une étape importante. Pour sa première démarche officielle, la nouvelle équipe dirigeante du CNPA-Bénin a tenu à se faire connaître auprès de la Direction de la Communication de la Présidence de la République, affirmant ainsi sa volonté de consolider un partenariat de premier plan avec l'institution.

Au-delà des civilités et de la présentation des membres du bureau, les échanges ont permis d'aborder des sujets cruciaux pour l'avenir des entreprises de presse. Le président Clément Adéoti Adechian a insisté sur la nécessité de revivifier les liens contractuels unissant la faïtière à la Présidence, afin que les retombées de ce partenariat contribuent concrètement au fonctionnement des organes de presse.

La question de l'assainissement de l'écosystème médiatique et de l'amélioration des conditions de travail des professionnels des médias a également mo-

ESAE TV



ÉCONOMIE :

4,3% de croissance en 2026 selon la Banque mondiale

À l'échelle continentale, la conjoncture fait preuve d'une résilience saluée par les institutions de Bretton Woods. À la veille des Assemblées annuelles de Bangkok, la Banque mondiale a publié son rapport le 6 octobre 2026, tablant sur une croissance de 4,3 % en Afrique subsaharienne pour 2026. Portée par la vigueur agricole, la demande en minerais de tran-

sition et l'impact positif des réformes structurelles, la région déjoue les pronostics malgré les crises exogènes. Néanmoins, l'institution met en garde contre les pressions exercées par la hausse du service de la dette et les menaces climatiques imminentes, à l'instar d'un épisode d'El Niño redouté.



ENVIRONNEMENT

PRODUCTIVITÉ AGRICOLE :

Des signaux positifs et des réformes en vue

Du 29 septembre au 3 octobre 2026, le ministre chargé de l'Agriculture a mené une vaste expédition à travers dix communes du Sud-Bénin. Une immersion stratégique destinée à évaluer l'effectivité de la phase pilote du Programme de Productivité agricole et de Protection sociale, entre distribution d'intrants, transferts financiers et écoute des exploitants.



La dynamique de modernisation et de sécurisation des filières vivrières béninoises est entrée dans sa phase d'évaluation pratique. Conduite par le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Monsieur Adin Yéton BLOUKOUNON GOU-BALAN, cette mission de terrain a permis de sillonner des localités telles qu'Adjohoun, Kétou, Djidja, Aplahoué, Djakotomey, Klouékanmè, Dogbo, Lokossa, Toffo et Zè.

Épaulé par le Ministre Conseiller Bio Guéra SACCA KINA ainsi que par les représentants des organisations professionnelles, le membre du gouvernement a opté pour une approche de proximité. L'objectif était de jauger directement la réalité de l'exécutif agricole, de contrôler l'état végétatif des parcelles et de s'assurer de l'observation rigoureuse des itinéraires techniques préconisés par les services compétents.

Des indicateurs biologiques et logistiques au beau fixe

Les observations menées sur le terrain ont permis de dégager un premier bilan rassurant. Dans

de nombreuses exploitations visitées, les cultures de maïs arborent un profil végétatif qualifié de satisfaisant par la délégation ministérielle. Ce succès d'étape traduit une appropriation manifeste, par le monde paysan, des nouveaux paquets technologiques mis à leur disposition.

Sur le plan logistique, les retours des exploitants confirment l'effectivité des appuis prévus par le dispositif. Les bénéficiaires ont effectivement perçu les semences et les intrants indispensables à la bonne conduite de leurs campagnes, tout en bénéficiant d'un encadrement technique rapproché. Cet accompagnement matériel s'est également doublé d'un appui financier direct de 50.000 FCFA par hectare au titre des fonds de campagne, versé de manière fluide par le canal du Mobile Money.

Satisfaction des producteurs et perspectives face aux défis climatiques et pastoraux

Ces assises directes entre gouvernants et acteurs de la terre ont mis en lumière l'adhésion

enthousiaste des populations bénéficiaires. Celles-ci saluent unanimement une mutation qualitative dans le mode d'accompagnement étatique, au point de plaider pour une vulgarisation accélérée du programme et son élargissement à d'autres spéculations. Ex-

primant leur vive reconnaissance envers les autorités, certains exploitants ont demandé au ministre de transmettre leurs remerciements appuyés au Président de la République, Monsieur Romuald WADAGNI, pour sa sollicitude constante envers le monde rural.

Néanmoins, les échanges n'ont pas occulté les difficultés inhérentes à l'activité agricole, dominées par les aléas pluviométriques et les conflits récurrents liés aux dégâts causés par le bétail dans les champs. Abordant cette dernière préoccupation, le ministre a insisté sur la nécessité d'une cohabitation pacifique entre agriculteurs et éleveurs, tout en levant le voile sur des réformes imminentes destinées à clore définitivement ces antagonismes historiques entre des acteurs structurellement interdépendants.



TRANSITION VERTE AU BÉNIN :

La révolution verte à l'épreuve du climat

Entre l'adoption d'un arsenal juridique modernisé, l'accélération de la transition vers l'économie circulaire et la pression croissante du changement climatique, le Bénin redéfinit sa trajectoire éco-citoyenne. Analyse d'une métamorphose nationale où la protection de l'environnement s'impose désormais comme le pilier central du développement durable.



Le défi de l'implication citoyenne et locale

Cependant, le véritable test de cette politique environnementale réside dans son appropriation par les populations. Les autorités et les organisations de la société civile s'accordent à le dire : la loi la plus stricte demeure insuffisante sans une éducation écocitoyenne de base.

La préservation des écosystèmes fragiles – qu'il s'agisse des mangroves du littoral ou des aires communautaires de conservation – dépend de l'équilibre trouvé entre la survie socio-économique des communautés locales et les impératifs de préservation à long terme.

En s'engageant sur la voie d'une croissance sobre en carbone et résiliente, le Bénin pose les jalons d'un modèle inspirant pour la sous-région ouest-africaine. Le pari est désormais de transformer ces réformes audacieuses en réflexes du quotidien pour bâtir, durablement, l'avenir écologique de la nation.

Le constat est partagé sur l'ensemble du territoire national : de la frange côtière menacée par l'érosion aux terres septentrionales guettées par la désertification, l'environnement n'est plus une simple variable d'ajustement, mais le cœur battant des politiques publiques béninoises. Dans une dynamique résolue de résilience, le pays accélère sa mue institutionnelle et opérationnelle.

Un nouveau souffle juridique pour sanctuariser la nature

L'avancée la plus marquante de ces derniers mois réside dans la refonte en profondeur du cadre législatif. Avec l'adoption d'une législation moderne axée sur la protection de l'environnement, le Bénin s'est doté d'instruments coercitifs et incitatifs inédits, remplaçant des textes obsolètes vieux de plus de deux décennies.

Ce nouveau corpus juridique introduit des innovations majeures, à l'instar de la consécration du principe du «

pollueur-payeur » et du durcissement drastique des sanctions contre les crimes environnementaux. L'introduction de mécanismes de contrôle renforcés insufflent une crédibilité nouvelle aux ambitions écologiques de l'État, matérialisant la volonté politique de concilier croissance économique et intégrité des écosystèmes.

Économie circulaire et résilience climatique : De la vision à l'action

Au-delà de la répression des infractions, c'est toute l'architecture économique qui se réinvente. Le déploiement de la feuille de route climatique et l'institutionnalisation de plans nationaux dédiés à l'économie circulaire témoignent de cette mutation. Le pays mise activement sur :

- La valorisation des déchets : Transformer les rebuts urbains en ressources énergétiques et agricoles.
- L'agroécologie : Promouvoir des pratiques culturelles du-

rables pour préserver les sols nourriciers.

- Les énergies renouvelables : Diversifier le mix énergétique national pour réduire l'empreinte carbone des activités productives.

Ces initiatives structurantes trouvent un écho favorable auprès des partenaires techniques et financiers, qui saluent la crédibilité des engagements pris par Cotonou dans le cadre de ses contributions déterminées au niveau national.



SOCIETE

COUR SUPRÊME - UPMB :

Victor Adossou scelle un partenariat pour mieux outiller les journalistes

Reçu par le président de la Cour suprême, Victor Adossou, le bureau de l'Union des professionnels des Médias du Bénin (UPMB), conduit par Hervé Prudence Hessou, a posé les bases d'un partenariat stratégique. Au menu des échanges : renforcement des capacités sur les contentieux électoraux et administratifs, et valorisation de l'information judiciaire.



La démarche traduit la volonté de consolider les ponts entre les institutions de la République et la faïtière de la presse. Vendredi 2 octobre 2026, le cabinet du président de la Cour suprême du Bénin, Victor Adossou, a servi de cadre à une audience accordée au bureau de l'Union des professionnels des Médias du Bénin (UPMB), mené par son président, Hervé Prudence Hessou.

Au cœur des discussions : la mise en place d'un partenariat mutuellement bénéfique axé sur le renforcement institutionnel et la formation des hommes et femmes des médias aux subtilités des questions judiciaires. Accompagné de plusieurs membres de son bureau — dont le secrétaire à la formation Roger Avocevou —, le président de l'UPMB a plaidé pour un accompagnement technique de la haute juridiction. L'objectif est d'aiguiser l'expertise des journalistes sur des thématiques complexes telles que le contentieux électoral des communales et

municipales, relevant des compétences exclusives du juge administratif.

L'adhésion enthousiaste de la Cour suprême**PÉDOPHILIE PRÉSUMÉE DANS LE ZOU :****Un pasteur, un féticheur et un intermédiaire écroués par la CRIET**

Saisi par une ONG alertée sur la détresse médicale de jeunes adolescents, le parquet spécialisé a ordonné le placement en détention de trois individus. Ils sont poursuivis pour des faits d'abus sexuels, de détournement de mineurs et de transmission de pathologies graves. Trois personnes présentées au procureur près la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET) ont vu leur liberté provisoire refusée, écopant d'un mandat de dépôt. L'affaire implique un féticheur et un vice-pasteur d'une église, tous deux établis dans le

Réceptif à cette initiative, le président Victor Adossou a salué l'élection de la nouvelle équipe dirigeante et a adoubé la vision proposée. Rappelant que la justice est rendue au nom du

peuple béninois, il a insisté sur l'importance d'une restitution fidèle des décisions de l'institution par la presse. « Nous serons très heureux de voir que la presse béninoise rend désormais fidèlement compte de nos décisions au peuple », a-t-il souligné, tout en réaffirmant l'ouverture de la juridiction aux critiques constructives.

Cette synergie entre la Cour suprême et l'UPMB devrait se concrétiser à travers des sessions de formation destinées à outiller les professionnels des médias sur toute l'étendue du territoire national. En favorisant une meilleure appropriation des procédures juridiques et administratives, cette collaboration ambitionne de garantir un traitement plus rigoureux, professionnel et éclairé de l'information judiciaire au Bénin.

département du Zou, ainsi qu'un intermédiaire. Selon les investigations, le mode opératoire consistait à cibler des adolescents vulnérables, en situation d'orphelinat ou de précarité, en profitant de leur position sociale et en leur proposant des avantages matériels. Épinglés pour des soupçons d'abus sexuels sur mineurs de sexe masculin, de détournement et de contamination à des maladies sexuellement transmissibles (MST), les mis en cause devront répondre de leurs actes devant la justice en novembre prochain.

L'affaire a éclaté à la suite de l'intervention d'une organisation non gouvernementale locale. Sollicitée initialement pour un appui à la scolarisation par des enfants victimes, l'équipe dirigeante a mené des investigations de proximité pour comprendre les conditions de vie antérieures des mineurs. Ces démarches ont conduit à de lourdes confidences : les victimes avaient fui leur ancien tuteur, par ailleurs vice-pasteur à Bohicon, en raison de pratiques récurrentes de violences sexuelles.

GOUVERNANCE LOCALE & DÉCENTRALISATION :

Yahouédéou exige des communes plus performantes

Réunis pour la prise de fonction de leurs nouveaux dirigeants, les élus locaux et cadres territoriaux ont été conviés par le ministre de tutelle à sceller une synergie d'action institutionnelle. Un appel vibrant a également été lancé aux administrés pour porter collectivement le développement à la base.



La capitale économique du pays a abrité, le vendredi 2 octobre 2026, une étape institutionnelle majeure pour le monde communal. La cérémonie d'installation du bureau de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) a servi de rampe de lancement à la feuille de route du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale pour cette nouvelle mandature.

Ouvrant les grands chantiers de la décentralisation, l'autorité ministérielle a d'emblée balayé l'approche cloisonnée qui a longtemps caractérisé la gestion

des territoires. Pour le membre du gouvernement, la multiplicité des acteurs — État, municipalités, Préfectures, Pôles de développement territorial et ANCB — ne doit en aucun cas être source de dispersion. Leurs efforts combinés doivent converger vers une finalité unique. « Nous avons une même population à servir. C'est cela qui doit nous rassembler », a souligné Monsieur Janvier YAHOUÉDEOU.

Dans cette dynamique, l'ANCB est investie d'une mission cardinale : structurer l'accompagnement des municipalités, cataly-

ser le partage d'expériences et faire de la nouvelle organisation territoriale un véritable levier de progrès. Le ministre n'a pas manqué de souligner que l'efficacité des textes et des structures ne saurait se suffire à elle-même sans l'implication consciente et active des citoyens. Civisme, propreté urbaine, respect des infrastructures publiques et observance des règles collectives exigent que l'action publique trouve son prolongement dans les comportements individuels de chaque administré.

Évoquant la vision présidentielle portée par le Chef de l'État, Monsieur Romuald WADAGNI, lors du cadrage des Pôles de développement territorial le 23 septembre dernier, l'orateur a rappelé que la préservation du cadre de vie commence par des gestes du quotidien, à l'image d'un simple déchet ramassé sur la voie publique pour être jeté dans une poubelle.

Pour le ministre, cette attitude incarne une refondation de la citoyenneté où l'intérêt général l'emporte sur l'attentisme vis-à-vis de l'administration. C'est la quintessence du concept « L'État, c'est d'abord moi », éri-

gé en fil conducteur de la feuille de route ministérielle. « L'État, c'est d'abord moi », a-t-il expliqué, signifiant que le citoyen n'est pas seulement bénéficiaire de l'action publique. Il est aussi acteur du développement de sa commune et de son pays. L'approche repose sur un principe de responsabilité partagée : l'État doit assumer ses responsabilités, la commune doit assumer les siennes et le citoyen doit également assumer les siennes.

En s'adressant aux nouveaux responsables de l'association faîtière, l'autorité les a exhortés à bâtir une organisation « qui rassemble, qui propose, qui accompagne et qui aide nos communes à progresser ». Le cap est désormais fixé autour de trois indicateurs de performance incontournables pour juger de l'atteinte des objectifs au terme du mandat : l'accessibilité d'une nouvelle étape de la décentralisation, la promotion de 77 communes performantes et responsables, ainsi que l'impact mesurable sur le bien-être des populations. « Car c'est finalement à cela que nous serons jugés », a conclu le Ministre.

Les examens médicaux réalisés au Centre hospitalier départemental (CHD-GOHO) ont confirmé la gravité de la situation sanitaire des victimes. Un responsable de l'ONG témoigne de la détresse physique constatée : « L'un de ses enfants chie du sang quand il va aux WC et un autre, a des boutons sur son corps », avant d'ajouter : « Les enfants ont été contaminés à une MST et à la tuberculose ».

Face à ces indices concordants, l'organisation a saisi les auto-

rités de la Police républicaine. Les investigations menées en lien avec les services sanitaires ont permis d'obtenir les réquisitions nécessaires à la prise en charge médicale des mineurs. Grâce aux opérations coordonnées, l'interpellation des suspects s'est échelonnée sur plusieurs jours : le vice-pasteur a été appréhendé le dimanche 27 septembre, l'intermédiaire le vendredi 2 octobre, et enfin le féticheur à son domicile du Zou le dimanche 4 octobre.



MÉDIA/SPORT

PRESSE ÉCRITE AU BÉNIN :

La HAAC publie la liste officielle des journaux légalement reconnus

(Un statut légal confirmé pour PARTNERS NEWS)

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) passe à l'actualisation du paysage médiatique de la presse écrite au Bénin. À travers la Décision n°26-054/HAAC rendue publique ce jeudi 1er octobre 2026, l'institution présidée par Édouard C. LOKO établit la liste officielle des quotidiens et écrits périodiques disposant d'une existence légale sur le territoire national.



Une cartographie remise à jour avec 88 publications

Au total, 88 publications ont satisfait aux obligations de dépôt

légal et de déclaration préalable conformément aux dispositions du Code de l'information et de la communication. Ce répertoire d'organes autorisés comprend

62 quotidiens, 7 bihebdomadaires, 14 hebdomadaires, 1 bi-mensuel et 4 mensuels.

Un statut légal confirmé pour PARTNERS NEWS

Parmi les 62 quotidiens ayant obtenu leur quitus légal figure en bonne place PARTNERS NEWS, aux côtés de titres majeurs tels que Décryptage Info, Le Matinal, Fraternité, ou Matin Libre. Seuls les organes inscrits sur cette liste officielle sont désormais habilités à bénéficier des avantages attachés au statut légal et à faire l'objet de revues de presse ou de présentation de titres sur les radios et télévisions installées au Bénin.

Des obligations strictes maintenues pour les éditeurs

Outre la mise en conformité administrative, l'instance de régulation rappelle aux directeurs de publication leurs obligations réglementaires, notamment l'apposition d'une enseigne visible au siège de leur rédaction, la notification de tout changement de structure, ainsi que la mention systématique des mentions légales (ours, tirage, prix, ISSN, imprimerie) à chaque parution. Cette nouvelle décision abroge la précédente disposition datant de novembre 2025.

HANDBALL LUANDA 2026 :

Flowers CNSS est à pied d'œuvre en Angola

Arrivée ce week-end à Luanda, la délégation béninoise s'apprête à entrer dans l'arène africaine. Entre poules relevées et ambitions affichées, le club double (dames et hommes) entend porter haut les couleurs nationales face aux cadors du continent.

Parties de Cotonou dans la matinée du samedi 3 octobre, les formations féminine et masculine de Flowers CNSS ont posé leurs valises dans la capitale angolaise. Cette arrivée intervenue à l'approche de la 47^e édition du Championnat d'Afrique des Clubs Champions de handball — programmée du 5 au 14 octobre — marque le début d'une nouvelle campagne continentale pour ce club désormais coutumier des joutes de haut niveau. Avant les premiers coups de sifflet officiels, place aux derniers réglages, à la récupération physique et à la concentration tac-

tique pour aborder au mieux ces échéances cruciales.

Sur le plan sportif, le tirage au sort réserve des défis de taille aux représentants béninois. Du côté des dames, Flowers CNSS intègre le groupe B, une poule particulièrement dense où elles croiseront le fer avec le Petro Atlético et le Casa (Angola), le Tkc (Cameroun) ainsi qu'Heritage (République démocratique du Congo). Une entame de tournoi qui exigera une maîtrise parfaite et une rigueur de tous les instants.

Chez les messieurs, le défi s'annonce tout aussi intense. Le club béninois a été versé dans

le groupe A aux côtés de Fap (Cameroun), du Petro Atlético et de l'Apr Hbc. Malgré cette concurrence redoutable, l'objectif affiché au sein de la délégation

reste élevé : défendre crânement les couleurs du Bénin et décrocher une place convoitée dans le dernier carré d'as.



BÉNIN-ARGENTINE (0-3) :

Les Guépards sortent la tête haute

Opposés à l'Ibiceleste dans le cadre d'un match amical disputé ce jour, les Guépards du Bénin se sont logiquement inclinés sur le score de 3 à 0. Malgré une résistance défensive en première période, les Béninois ont cédé après la pause face aux fulgurances de Nicolás Otamendi, Nico Paz et de l'inévitable Lionel Messi.



Le déplacement s'annonçait périlleux pour la sélection nationale béninoise, et la réalité du terrain a confirmé le standing de l'adversaire du jour. Dans une confrontation amicale riche en enseignements tactiques, l'Argentine a fini par imposer sa loi en seconde période pour s'imposer nettement (3-0).

Une domination territoriale stérile avant la pause
Dès l'entame de la partie, les champions du monde en titre ont pris le contrôle du jeu, confisquant le ballon avec une possession s'élevant à 65 % contre 35 % pour les Guépards. Bien en place tactiquement durant le premier acte, le bloc béninois a su contenir les assauts

sud-américains, repoussant les offensives adverses tout en se signalant par une discipline remarquable, bien que sanctionnée par une statistique de tirs largement à l'avantage des locaux (22 tirs à 7, dont 13 cadrés à 2).

Le réveil argentin en seconde période

La digue a finalement cédé au retour des vestiaires. C'est le défenseur expérimenté Nicolás Otamendi qui a débloqué la situation pour l'Albiceleste à la 48e minute, profitant d'une largesse dans la surface pour ouvrir le score. Piqués au vif, les Argentins ont accentué la pression. Peu de l'heure de jeu, Nico Paz a doublé la mise à la

61e minute (2-0), matérialisant la supériorité technique de son équipe.

L'ultime coup de massue est intervenu à la 71e minute avec un penalty transformé par la légende Lionel Messi (3-0), scellant définitivement le sort de la

rencontre. Malgré des corners (8 à 2 pour l'Argentine) et une volonté de réaction, les Guépards n'auront pas trouvé la faille face à une défense argentine vigilante qui a verrouillé sa cage jusqu'au coup de sifflet final.

PATRIMOINE CULTUREL :

Le Bénin relance la France pour la restitution de 35 nouvelles pièces

Cinq ans après le retour historique de 26 trésors royaux, le Bénin franchit une nouvelle étape diplomatique et culturelle. Cotonou vient de formuler auprès de Paris une demande officielle pour la restitution de 35 biens culturels et archives coloniales supplémentaires, capitalisant sur le nouveau cadre juridique favorable adopté en France.

La dynamique de reconquête du patrimoine historique national se poursuit avec détermination. Dans le sillage des restitutions amorcées ces dernières années, le dossier des biens culturels béninois conservés en France s'est retrouvé au cœur des échanges bilatéraux entre les deux pays.

Des pièces majeures de l'histoire du Dahomey et de Porto-Novo ciblées

Cette nouvelle liste de 35 pièces réclamées par Cotonou intègre des symboles forts de l'histoire et de la spiritualité béninoises. Parmi les objets phares figurent :

- La statue du dieu Gou : Emportée en 1892 lors de la conquête du royaume du Dahomey et actuellement

conservée au musée du Louvre.

- Le plateau de divination du Fâ : Un instrument rituel incontournable.
- Le trône du roi Toffa : Souverain de Porto-Novo, aujourd'hui abrité par le musée du quai Branly-Jacques Chirac.

Un contexte juridique et institutionnel propice

Cette requête s'appuie sur des évolutions notables, notamment l'adoption par le Parlement français d'une nouvelle loi-cadre destinée à faciliter la restitution des biens culturels. Côté béninois, un comité scientifique national a également été mis en place pour structurer rigoureusement les arguments historiques et juridiques justifiant le retour de ces pièces d'exception. Alors que le pays a déjà prouvé sa capacité à valoriser et à exposer ses trésors retrouvés — à l'instar du succès des expositions itinérantes et locales des 26 œuvres précédentes —, cette nouvelle offensive diplomatique témoigne de la volonté inébranlable du Bénin de recouvrer l'intégrité de sa mémoire historique.

DÉJÀ DISPONIBLE

La collection "La Phé"

14 volumes - best-sellers anthologiques du FA

Véritable chef d'œuvre de Sylvain Valentin



“Au-delà de l'ego,
une cartographie
de l'âme”

La Sapience Divine vous
invite à une révélation
inédite où les nombres
deviennent le langage de
la lumière originelle. »

51,72€

LA SAPIENCE DIVINE DES NOMBRES SACRES

DISPONIBLES SUR :

<https://www.amazon.fr/dp/B0G6THDLQY>

CONTACT :

+229 01 66 73 61 09